



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

Commune de Grisolles

Plan de Prévention des Risques Technologiques Société ND LOGISTICS

2. Document Graphique

Approuvé par arrêté préfectoral du : 11 février 2011

**Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et
du Logement**

Direction Départementale des Territoires de Tarn-
et-Garonne
Service Risques et Ingénierie d'Appui au
Développement Durable
Bureau Prévention des Risques

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement de Midi
Pyrénées
Service Risques Technologiques et
Environnement Industriel
Division Risques Accidentels.



Ministère de l'Ecologie,
de l'Energie,
du Développement Durable,
et de la Mer

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE



Echelle 1/1500

LEGENDE

-  Périmètre d'étude
-  Bâti
-  Foncier ND LOGISTICS: Zone G
-  Limites cadastrales
-  Zone d'interdiction stricte R

